

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### **Article - 1 : Champ d'application**

Les présentes conditions s'appliquent à la mise à disposition temporaire, à titre onéreux, de chambres d'hôtel à des fins d'hébergement.

### **Article - 2 : Parties contractantes**

Les parties au contrat sont d'une part « **L'Auberge Les Myrtilles** » juridiquement représentée par la **SARL « La P'tite Myrtille »** et d'autre part le client.

Le contrat conclu entre les parties ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate du contrat, aux torts du client.

### **Article – 3 : Conclusion du contrat**

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir à l'Auberge des arrhes correspondant à 30 % du montant total de la location et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée.

### **Article – 4 : Annulation par le client**

Toute annulation doit être notifiée par courrier électronique adressé à l'Auberge.

a) Annulation avant l'arrivée dans les lieux : les arrhes restent acquises à l'Auberge. Celle-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 48 heures avant la date prévue d'entrée dans les lieux.

Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et l'Auberge pourra disposer de sa chambre. Les arrhes restent acquises à l'Auberge qui demandera le paiement total du prix du séjour.

b) Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis à l'Auberge. Dans ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

### **Article - 5 : Annulation par l'Auberge**

Lorsqu'avant le début du séjour, l'Auberge annule ce séjour, elle doit informer par courrier électronique le client, qui sera remboursé immédiatement des sommes versées. Le client ne pourra pas prétendre à des dommages-intérêts.

### **Article - 6 : Durée du séjour**

Le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

### **Article – 7 : Tarifs**

Les tarifs des chambres de l'Auberge sont indiqués exclusivement en euros (EUR) et tiennent compte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur selon le droit français. Tout changement du taux applicable, ou toute modification ou toute création de nouvelles taxes légales instaurées par les autorités compétentes sera répercuté automatiquement sur les prix indiqués à la date de facturation.

Le petit-déjeuner n'est pas inclus dans le prix de nos chambres.

La taxe de séjour, par jour et par personne (de plus de 18 ans) n'est pas incluse dans le prix affiché et doit être réglée directement sur place.

### **Article - 8 : Règlement du solde**

Le règlement du solde par le client se fera à son arrivée, à l'Auberge.

### **Article – 9 : Heure d'arrivée et de départ**

Les chambres d'hôtel sont disponibles à partir de 15h00 et doivent être libérées avant 11h00 le jour du départ.

Les arrivées ou les départs en dehors des horaires indiqués sont possibles uniquement, si la chambre est disponible et à condition d'avoir contacté l'Auberge.

### **Article – 10 : Occupation et restitution des chambres**

L'occupation des chambres et l'utilisation des objets, appareils et équipements mis à disposition doivent se faire exclusivement selon l'usage prévu. L'Auberge décline toute responsabilité en cas de préjudices et de dommages corporels induits par une utilisation abusive des objets, appareils et équipements mis à disposition. Est également considérée comme abusive l'utilisation de la chambre ou des chambres louée(s) par un nombre de personnes plus important que prévu ou annoncé.

Les dommages causés par le client intentionnellement ou par négligence peuvent être facturés par l'Auberge.

### **Article - 11 : Animaux**

Les animaux domestiques ne sont pas admis dans l'Auberge. En cas de non-respect de cette clause par le client, l'Auberge peut refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

### **Article - 12 : Interdiction de fumer et de consommer de l'alcool**

Toutes nos chambres sont « non-fumeur ». Il est également interdit d'y consommer de l'alcool. En cas de non-respect de cette clause par le client, l'Auberge peut annuler le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

### **Article - 13 : Responsabilité de l'Auberge**

La responsabilité de l'Auberge est régie par les articles 1952 à 1954 du Code Civil français.

### **Article - 14 : Dispositions finales**

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.